

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2023

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET
L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1225)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 443

présenté par

M. Chauche, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreñoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 30 BIS

I. – À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« la résilience »,

les mots :

« l'adaptation au changement climatique ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, substituer aux mots :

« préparation de la population face aux risques naturels ou technologiques »,

les mots :

« sensibilisation et la préparation de la population aux conséquences du changement climatique et à leur intensification, notamment en matière d'incendie et d'événements climatiques extrêmes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons faire de la journée nationale de résilience une journée nationale de l'adaptation au changement climatique. Le but est d'assurer la sensibilisation et la préparation de la population aux conséquences du changement climatique et à leur intensification, notamment en matière d'incendie et d'évènements climatiques extrêmes.

Il est nécessaire de concentrer cette journée à l'adaptation au changement climatique et à ses conséquences. En l'état, la rédaction de l'article ne fait pas clairement mention du changement climatique mais parle de "risques naturels" alors que le réchauffement climatique est lié aux activités humaines. Par ailleurs, nous souhaitons limiter cette journée au dérèglement climatique, et ne pas l'élargir aux risques technologiques, ce qui pourrait contribuer à minorer l'importance de la l'adaptation au changement climatique.

En effet, il est urgent de sensibiliser à la nécessaire adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, en précisant qu'à chaque dixième de degré supplémentaire, les mesures d'adaptation seront plus importantes à mettre en oeuvre. Cela permettra en outre que chaque Français et Française puisse voir les différentes mesures en fonction de la trajectoire climatique de la France (+2°C, +3°C, 4°C, etc.) et ainsi voir les coûts et conséquences de l'inaction climatique du Gouvernement.